

Recensement Citoyen Obligatoire

A partir de 16 ans, pensez à vous présenter en Mairie muni du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

Rentrée scolaire

Le mardi 1er septembre, ce sont plus de **800 élèves** qui ont retrouvé le chemin de l'école.

Le protocole imposé par le contexte sanitaire afin de garantir le respect des gestes barrières, le nettoyage régulier des mains, la désinfection journalière des locaux et le port du masque obligatoire pour l'ensemble du personnel a été mis en place et à ce jour il est bien respecté et accepté de tous.

La Municipalité et l'ensemble des agents se sont mobilisés. Chaque intervenant a mis tout en œuvre pour que cette rentrée soit sereine et se fasse dans les meilleures conditions.

Sur les deux sites de la Commune le bilan est plutôt positif ; même si l'école Jean Monnet est dans l'attente de l'extension et qu'elle subit la proximité du chantier, l'ensemble des intervenants s'adapte à la situation pour que tout se passe au mieux. Dans quelques mois, l'extension sera opérationnelle et chacun pourra profiter de nouvelles classes, d'une nouvelle cour et d'une salle de restauration flambant neuve. Le site de Marie Curie a quant à lui rodé son self et accueilli les enfants de maternelle de l'Ecole Saint Joseph et Sainte Marie.

Comme à chaque rentrée il y a eu les premiers temps des pleurs des plus petits mais comme chaque année les enfants ont été très courageux et ils se sont adaptés à la cantine et à la vie en collectivité. Ils se sont habitués aux locaux et aux différentes personnes qui évoluent autour d'eux en classe, à la cantine, au périscolaire et qui veillent à ce que tout se passe bien.

Restoria notre partenaire pour la restauration propose des repas équilibrés, les enfants doivent impérativement se servir au moins trois composantes. Exemple : entrée, plat et dessert ou plat, fromage et dessert.

Les agents incitent les enfants à goûter.

Le goût est au cœur des préoccupations des agents. Cela fait également parti de l'éducation.

EFFECTIFS 2020-2021

	Inscriptions scolaires	Restaurations scolaires	Accueil périscolaire
École Marie Curie	208	186	138
École Jean Monnet	274	223	161
École Sainte-Marie/ École Saint-Joseph	338	296	

Multi-accueil « Pomme de ReINETTE »

« Nos objectifs sont d'observer, conseiller, partager et communiquer ».

Emilie CHATELIER, la directrice explique ainsi le travail important que le multi accueil met en place autour de la parentalité.

Le multi-accueil compte aujourd'hui **8 agents** tous diplômés pour l'accueil de nos plus petits enfants Héricois, de 2 mois à la veille de leur 4 ans ; Emilie, Aurélie, Sophie, Morgan, Stéphanie, Laetitia, Martine et Madeleine. Cet espace bien adapté accueille aujourd'hui jusqu'à **20 enfants** : 15 réguliers et 5 occasionnels.

Leur travail est d'accueillir les enfants, d'éveiller au jeu, sociabiliser, favoriser également l'autonomie et l'expérimentation. Une place importante est faite à l'accueil des parents. Grâce à l'expérience de ses agents et du travail en équipe, ce pôle développe les partenariats avec les familles. Voir les enfants dans un autre contexte, bénéficier de conseil, échanger des savoirs faire ; de nouvelles activités d'échange de compétences se sont mises en place. Grâce à l'intervention régulière d'une psychologue et bientôt d'une psychomotricienne, l'équipe augmente en compétence.

« Elle ne manque pas de bienveillance et de professionnalisme » affirme Emilie qui souhaite continuer à développer toutes ces actions en faveurs d'une communication positive.



Le CCAS : c'est quoi ?

Le Centre Communal d'Action Sociale participe à la prévention et au développement social de la commune en lien avec différents partenaires du territoire. À ce titre, il intervient auprès des héricois de tous âges qui rencontrent des difficultés d'ordre administratif, financier, social et/ou familial.

Les aides proposées

Le CCAS peut vous aider à plusieurs niveaux :

• Ecoute, information et orientation

Des difficultés ? Des questions ? Le CCAS vous écoute et répond à vos questions. Selon votre situation, il vous conseille et vous oriente vers les services adaptés.

• Soutien administratif et financier

Le CCAS peut aussi vous aider dans certaines démarches administratives et ouvertures de droits si besoin.

Par ailleurs, le CCAS joue un rôle dans l'attribution de logements sociaux. Il peut vous aider à constituer le dossier de demande.

• Dispositifs d'aides légales et facultatives

Si vous rencontrez des problèmes d'ordre financier ou administratif, vous pouvez également solliciter des aides sociales :

- *L'aide sociale légale* pour les personnes avec des ressources modestes ou faibles comme les personnes âgées et/ou personnes handicapées (Aide aux frais de séjour en établissement, aide-ménagère...) et sans domicile fixe ou stable (la domiciliation pour obtenir une adresse administrative et ainsi faire valoir les droits).

- *L'aide sociale facultative* pour les personnes ayant des difficultés financières et/ou sociales : Aide alimentaire et/ou financière (dossier sur rendez-vous), Aide aux sports et loisirs (Coupon sport ANCV), Aide aux séjours (en partenariat avec LAS OS, sous conditions), Aide aux classes de découverte (participation financière sous conditions), Aide culturelle (en partenariat avec le cinéma le Gen'Eric, tarifs adaptés)

● Membres du CCAS

Le conseil d'administration se compose du maire et de 12 membres :

- 6 membres élus : Corinne ROBERT, Karen COSSET, Agnès BOUJU, Pascal COUBARD, Florence FERRÉ, Claudine MICHEL

- 6 membres nommés : Anne BUTAT, Marcel LEMASSON, Bruno CHARLERY, Christine TERRIEN, Madeleine RENÉ, Gwenaël KERAMOAL

L'action sociale du CCAS

Le CCAS permet aux héricois d'adhérer à une mutuelle solidaire proposant des tarifs et des garanties négociés.

Le registre des personnes vulnérables permet à chaque héricois en situation de vulnérabilité d'être contacté par le CCAS en cas de crise sanitaire, de canicule, de grand froid... cela permet de rompre l'isolement.

Le voyage des seniors en partenariat avec l'ANCV permet aux aînés de bénéficier de tarifs avantageux pour partir quelques jours avec d'autres aînés du territoire.

Les difficultés de mobilité rencontrées par certains héricois sont au cœur des préoccupations du CCAS, ainsi le CCAS a pu développer le transport solidaire par l'intermédiaire de l'association Héric Solidarité Transport.

Pour poursuivre ou développer certaines de ses actions dans les meilleures conditions, le CCAS lance un appel aux bénévoles : vous souhaitez donner de votre temps ou partager votre expérience, nous vous invitons à nous rejoindre.

5280 kg de pommes de terre récoltés pour la Banque alimentaire

Avec sept nouvelles recrues, ce sont 30 bénévoles qui ont participé, le 10 septembre, à la récolte de pommes de terre, avec le CCAS, le centre communal d'action sociale. « C'est une bonne récolte, précise Denis Surget, bénévole. Plus de 5 280 kg de tubercules ont été récoltés dans ce champ, mis à disposition par Stéphane Lebastard, à Saint-Hubert. Elles ont ensuite été convoyées à la Banque alimentaire. »





● Conseil d'administration du 7 octobre

- **Présentation de l'ABS (Analyse des Besoins Sociaux)** : une étude va être menée par le cabinet COMPAS sur le territoire d'Héric pour permettre au CCAS d'être au plus proche des besoins des citoyens

- Point sur le registre des personnes vulnérables :

Le CCAS d'Héric est chargé de recenser les personnes âgées, handicapées ou isolées afin d'établir le registre nominatif des personnes vulnérables et en assurer sa mise à jour. Ce registre est confidentiel et comporte des informations relatives à l'identité, l'âge, les coordonnées et les personnes à prévenir en cas d'urgence. En cas de canicule ou d'épidémie notamment, le registre permet au CCAS de **contacter régulièrement les personnes pour s'assurer de leur situation**.

N'hésitez pas à en parler aux personnes vulnérables de votre entourage (famille, amis, voisins...) pour les inciter à s'inscrire par l'intermédiaire du questionnaire disponible sur Internet et auprès du CCAS.

- Point sur les actions en direction des aînés :

Chaque année, le CCAS organise un repas en direction des aînés. Cette année de crise sanitaire ne permet pas sereinement d'envisager cet événement. Ainsi, il a été décidé d'annuler ce repas en 2020. Un coffret gourmand sera offert à tous les aînés de 73 ans et plus. À l'occasion de cette distribution, une présentation du questionnaire d'inscription sur le registre des personnes vulnérables sera faite et celui-ci sera transmis à chacun pour retour au CCAS si ces derniers souhaitent se faire répertorier.

Nouveaux commerçants

Idéal Beauté

Virginie Picard et Marie Marnier gérantes de l'institut idéal Beauté ont repris l'enseigne mi décembre 2019. Malgré la période de confinement les clientes fidèles sont revenues dès la réouverture. Elles proposent des produits bio fabriqués dans la région Nantaise et d'Agen, donc des produits complètement français.



● Onglerie Natur'elle

Cynthia Lebourg a créé son propre atelier de prothésiste ongulière courant janvier 2019. Elle travaillait précédemment à Saffré dans un cabinet d'esthétique. En dépit de la période de confinement, son activité est très soutenue. Elle envisage un recrutement pour l'aider dans son activité. Elle reçoit 7 à 8 personnes par jour. En plus de pose d'ongles en gel et vernis semi permanent, Cynthia précise qu'elle fait également des soins avec des produits naturels pour les ongles très abîmés suite à des traitements médicaux..(ex : chimiothérapie).





Héric, ça bouge !!!

● Forum des associations

Malgré un contexte particulier, le Forum des Associations a bien eu lieu comme chaque année pour les héricois.

C'était un rendez-vous incontournable de la rentrée que les élus ont souhaité maintenir mais en imposant le protocole nécessaire garantissant une sécurité sanitaire optimale : barrières de délimitation, sens de visite, port du masque et désinfection des mains.

La formule, plus simple dans son organisation, en extérieur, permettait de satisfaire les associations et leurs futurs usagers.

Environ **25 associations** sont venues présenter leurs activités ce samedi 5 septembre entre la salle des Frénoelles et le skate parc.

Un large panel d'activités était proposé aux héricois qui se sont déplacés en **très grand nombre**. Cette année pas de verre de l'amitié précédé du discours du Maire car la situation ne s'y prêtait pas. Heureusement le temps était de la partie et les familles ont pu faire leurs inscriptions comme chaque année à leurs activités préférées, sous le soleil de septembre.



● World Clean Up Day 2020

le 19 septembre dernier, dans le cadre du Clean Up Day, la municipalité d'Héric a organisé un rassemblement citoyen pour le nettoyage du centre-bourg.

Au départ du parking situé devant le cinéma, **92 héricois** de tout âge, répartis en 8 groupes, vont sillonné le bourg traquant bouteilles, papier, mégots de cigarette et autres objets insolites : un canon de fusil en bois et métal (heureusement c'était un jouet!), un pot d'échappement, un tuyau de 4 m de long...

Au total, ce sont **248,50 kg de déchets** qui ont été triés et collectés durant cette matinée, soit 79kg de verre, 26kg de déchets recyclables, 12kg ferrailles, 7,5 kg de bois et 124 kg de tout venant.

Un grand merci à tous les participants et rendez-vous l'année prochaine !



Prix du cinéma en Erdre

Du 10 octobre 2020 au 29 mai 2021, participez au prix du cinéma en Erdre pour élire votre film coup de cœur !

Participation ouverte à tous les abonnés possédant la carte unique des bibliothèques et médiathèques d'Erdre et Gesvres.

La sélection est à découvrir en ligne sur notre site internet (www.heric.fr)

Pour participer, il vous suffit de :

- 1 - de vous inscrire à la médiathèque qui fournit un livret comprenant la présentation de la sélection et un bulletin de vote.
- 2 - de visionner les 6 films de la sélection (emprunts des dvd de la sélection réservés aux participants).
- 3 - de noter chacun des films.
- 4 - de remettre votre bulletin de vote dans une urne à la médiathèque, avant le 29 mai 2021

PRIX
DU CINÉMA
EN ERDRE





● Parking relais covoiturage les Tivaux

Un parking relais covoiturage va bientôt être aménagé à proximité de l'échangeur des Tivaux à la Croix de la Mission. **Les travaux doivent commencer cet automne pour se terminer début d'année 2021.** Cet aménagement est cofinancé par la **Région, la CCEG et le Département sur un terrain mis à disposition par la commune.**

Ce parking relais de covoiturage comptera **120 places de stationnement, un abri vélo et un arrêt de car sécurisé.** Dans un premier temps et au moins jusqu'à l'été 2021, il n'y aura pas de ligne régulière qui desservira ce parking. Des discussions sont en cours avec la Région à ce sujet, l'objectif de la municipalité étant de conserver les arrêts situés à Plein Ciel, au cœur du bourg.

Pour permettre l'accès sécurisé pour les vélos et piétons à ce parking relais, une étude a été lancée pour réaliser une piste cyclable sur la rue de la République jusqu'au cœur du bourg. Cet aménagement sera dans un premier temps provisoire pour permettre de tester les usages et la praticité des aménagements.

Une réunion publique sera prévue sur ce sujet dans les mois à venir.



● Stationnement gênant

Un nouvel arrêté municipal vient d'être pris réglementant le stationnement le samedi matin, jour de marché, sur la place de la future mairie et devant la salle municipale.

Rappel : **le stationnement est interdit en dehors des emplacements prévus.** Les clients du marché sont invités à se stationner sur le parking de l'allée de la Paix, à moins de 150m de la salle municipale.

Le stationnement est strictement interdit sur les trottoirs de la rue Saint-Pierre : cette incivilité rend dangereuse la circulation des piétons obligés de marcher sur la rue. Il s'agit d'une infraction passible d'une contravention de 4e classe, d'un montant de 135 €.

La municipalité fera d'abord preuve de pédagogie auprès des automobilistes pour les inciter à utiliser les parkings alentours avant de **verbaliser si ces incivilités persistent.**

Expression politique minoritaire au conseil municipal

Merci à tous les acteurs de la commune : associations, commerçants, personnels communaux, professionnels, etc... qui continuent à se mobiliser en cette période de contexte sanitaire très compliqué et contribuent au « Bien vivre » sur notre commune.

Malgré le contexte de ce début de mandat, nous avons intégré chaque commissions et groupes de travail créés afin de porter nos idées et nos convictions dans les débats et décisions.

Nous nous efforcerons de vous tenir informés de nos positions et propositions.

N'oubliez pas qu'il y a des places disponibles POUR LE PUBLIC pour assister à chaque séance des Conseils Municipaux

Nous restons à votre écoute pour le Bien vivre à Héric

Les élus de la minorité : Olivier Ploquin, Mireille Holowan, Didier Allais, Florence Ferré, Wilfrid Boudaud

Calendrier des manifestations

Sous réserves de changements de la situation sanitaire dû au Covid-19



NOVEMBRE

DATES	ÉVÉNEMENTS	ORGANISATEURS	LIEUX
11	Commémoration	Mairie	Monuments aux morts



DÉCEMBRE

DATES	ÉVÉNEMENTS	ORGANISATEURS	LIEUX
4	Concours de belote	Club de l'amitié	Salle Municipale
5	«Le voyage fantastique du Père Noël» (spectacle de marionnettes)	Médiathèque	Cinéma
5 et 6	2ème édition Marché de Noël	Héric Pro&Co et Mairie	Square Purton
9	Collecte de sang	Établissement Français du sang	Espace des Bruyères

Distribution des colis de Noël à partir de la mi-décembre



JANVIER

DATES	ÉVÉNEMENTS	ORGANISATEURS	LIEUX
9	Sainte Barbe	Amicale des pompiers	Espace des Bruyères
17	Loto	Amicale Laïque	Espace des Bruyères

Les Voeux de la municipalité seront présentés aux environs de la mi-janvier.

Après des années de services bénévoles à la ronde des livres, puis en tant qu'agent municipal pendant 8 ans, Catherine Jaunet nous quitte pour une retraite bien mérité.

Le Maire d'Héric a réuni élus et agents mercredi 14 octobre dans la salle municipale, pour une petite cérémonie d'adieu et une remise de cadeaux en guise de remerciement.

Passionnée par les livres et leurs innombrables facettes, Catherine a toujours œuvré pendant de longues années pour faire découvrir la lecture aux enfants et aux adultes.

Son départ a déjà été fêté lors de l'assemblée générale de la Médiathèque vendredi 09 octobre. Une petite cérémonie marquée par sa récente passion pour la Bretagne !

La commune perd un agent émérite mais pas une abonnée fidèle à sa passion pour la lecture !

